



LA SELECTION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PARTICIPANTS

Extrait de la charte

Chaque établissement d'enseignement supérieur établit des critères de sélection conformes à sa stratégie d'établissement. Les critères doivent être équitables, transparents, cohérents, documentés et accessibles à toutes les parties prenantes. Les établissements d'enseignement supérieur concernés prennent les mesures nécessaires afin d'éviter tout conflit d'intérêt au cours du processus de sélection. Les critères de sélection (par exemple, les performances académiques, les séjours Erasmus/à l'étranger antérieurs, la motivation, le niveau linguistique, le projet professionnel) doivent être rendus publics sur le site internet ou l'intranet de chaque établissement d'enseignement supérieur. Les critères retenus dans le pôle Enseignement supérieur de Saint-Jacques-de-Compostelle : Les critères éducatifs/ pédagogiques ci-dessous permettent un premier classement des candidats. Le cadre éducatif du pôle est en charge du critère « assiduité », l'équipe pédagogique des autres. 5 étant la meilleure note à chaque critère. Lors d'un entretien individuel de 20 minutes, chaque étudiant est aussi convié à montrer sa motivation pour le programme.

Les critères retenus dans le Pôle Enseignement Supérieur de Saint-Jacques-de-Compostelle :

Les critères éducatifs/pédagogiques ci-dessous permettent un premier classement des candidats. L'adjoint de direction, responsable du Pôle Enseignement Supérieur est en charge du critère assiduité, l'enseignante référente Erasmus, après consultation avec l'équipe pédagogique, des autres critères. 5 étant la meilleure note à chaque critère.

ITEMS	Echelle de points	Points attribués
Assiduité		
Niveau de langue		
Professionnel		
Motivation		
Autonomie		
Comportement		